ASSEMBLÉE ECCLÉSIALE PROVINCIALE | Île-de-France

Les 13 thèmes issus de la 1ère session

Ce document reprend les thèmes, réflexions et enjeux soulevés par les groupes de travail durant la 1e session de l'Assemblée ecclésiale provinciale. Ce document n'a pas été voté par l'Assemblée et n'a donc rien de définitif ni de figé : il est appelé à être retravaillé pour produire un autre document à l'issue de la 2ème session. Dans cette perspective, il peut servir de base de travail au cours de l'intersession.

Thème 5 : Discernement intégral : questions humaines et sacramentelles

Sujet 1 : Accueil des réalités humaines

Il convient d'être attentif au fait que Dieu a déjà appelé le catéchumène dans sa situation humaine particulière et qu'il est déjà sur un chemin de réponse. Alors, commençons par accueillir la grâce déjà à l'œuvre.

Quelle priorité donner au « bon sens » humain et évangélique ? Une tension apparaît probablement sur le fait de ne pas être « sur-bienveillants », mais il est bon de ne pas produire de jugement négatif hâtif, tout en constatant parfois certaines incohérences. Cependant, il y a à prendre en compte les situations complexes ainsi que les fragilités personnelles et familiales. Pour avoir nous-mêmes un regard de miséricorde, regardons les catéchumènes avec les yeux du Christ.

La maladie, le handicap, les situations de précarité et les fragilités – y compris chez ceux qui semblent « bien-portants » – sont à percevoir et déterminer au plus tôt, au rythme de la personne, en vue de s'y adapter à chaque instant. Cela se fait en soulignant que le Christ vient guérir, marcher aux côtés de la personne. Dans certains cas, on peut déjà évoquer le sacrement des malades et, dans le cas des catéchumènes souffrant de troubles, conseiller d'aller voir un professionnel de santé, sans remplir soi-même ce rôle.

Quelles sont les dimensions objectives dans l'accueil et le discernement pour accompagner les candidats ? Qui décide ? Qui est responsable ? L'évêque est-il responsable pour tout ? Ou un service diocésain ? Le curé ? L'équipe paroissiale ? Ces questions deviennent cruciales lorsqu'il y a une énorme quantité de dossiers à traiter. On note l'importance de réunions régulières entre les accompagnateurs, le ministre accompagnateur et les autres prêtres afin de discerner en équipe.

Sujet 2 : Conversion et discernement

Sur le chemin de la conversion, aider la personne à relire son histoire personnelle et familiale, à travers son entourage, ses parents ou ses grands-parents, semble constituer une étape importante. On pourra lui demander : as-tu parlé avec Dieu ? Comment as-tu rencontré Dieu ? Comment es-tu entré en relation avec Dieu ?

L'accompagnateur aide la personne à relire sa vie pour discerner ce qui a été vécu et ce qui se vit et à s'engager sur un chemin de conversion en adéquation avec les exigences de la vie évangélique. L'Église a à respecter la liberté de conscience et à garder un regard de miséricorde.

Il faut mettre la parole de Dieu au centre de la vie du catéchumène, en partant des grands textes fondateurs. La Parole est efficace et aide le catéchumène à discerner : par la prédication, dans les groupes, grâce à l'accompagnement personnel et paroissial.

La conversion, c'est aussi la rencontre avec la communauté ecclésiale et inversement. Chaque membre de la communauté est invité à se convertir lui-même. Le catéchumène constitue ainsi un appel à la conversion pour l'accompagnateur et pour la communauté. On avance comme le peuple de Dieu, trois pas en avant, deux pas en arrière.

Le discernement est mis en œuvre par le catéchumène et par l'équipe des accompagnateurs, dans la durée, en fonction des directions du diocèse et de l'Église universelle, en particulier *Amoris Laetitia*. Existe-t-il des critères objectifs et subjectifs ? Peut-on dire non au baptême, demandent certains ? D'autres ajoutent : c'est impossible !

L'appel à la conversion est premier dans la réponse à la grâce. Les questions morales arrivent en second. Comment en parler comme un chemin d'initiation à la vie chrétienne ? La question du moment de l'initiation à la confession peut aussi être posée en ce sens.

Sujet 3 : Sacrements et Liturgie

La question centrale porte sur le sens et le rôle du baptême : est-ce une porte d'entrée vers le salut ou une récompense après une vie chrétienne exemplaire ? C'est le rapport entre conversion et grâce, car souvent la liturgie opère avant même les demandes d'entrée en catéchuménat. L'eucharistie et la confirmation sont souvent les parents pauvres de l'initiation et il faut souligner le caractère indispensable de la vie sacramentelle pour vivre en disciple du Christ. De plus, le catéchuménat n'est pas un lieu de préparation aux seuls sacrements. La mystagogie est essentielle et il faut la développer. Les sacrements sont à préparer en vue d'une initiation à vivre avec le Christ, en proposant par exemple une messe expliquée pour comprendre le sens des gestes et des paroles et avancer dans la conversion spirituelle.

Il faut développer le lien entre ce qui est vécu par le catéchumène et ce que vit la communauté pendant le temps pascal, développer les homélies pour comprendre et établir un lien avec les scrutins pour unifier la compréhension de la vie chrétienne. « 40 jours pour se préparer et 50 jours pour se réjouir » ! Il est très important d'accompagner les néophytes dans une relecture spirituelle de leur vie sacramentelle : comment ils vivent chaque eucharistie ou leur première confession, par exemple. Vivre la liturgie transforme en profondeur : elle est donc à soigner en impliquant toute la communauté pour qu'elle devienne catéchuménale, conviviale et fraternelle.

La question s'est posée de faire sortir ou non le catéchumène après la liturgie de la Parole, surtout pendant les scrutins. Le rituel doit être une aide pour l'initiation à la vie chrétienne. La célébration de l'appel décisif permet de se poser les bonnes questions pour discerner.

Sujet 4 : Accompagnement et repères communs

Le catéchumène n'est pas un dossier, que ce soit dans le fonctionnement interne et externe. Il est apparu nécessaire de simplifier les supports et d'harmoniser les pratiques, au moins sur des repères sur lesquels les évêques se seront mis d'accord. Afin d'optimiser l'accompagnement du catéchumène, il faudrait envisager de constituer un binôme d'accompagnateur : l'un expérimenté, l'autre plus débutant. Cette organisation optimiserait la formation pratique des accompagnateurs, tout en veillant à ce que le catéchumène ne se sente pas fragilisé par la présence de deux accompagnateurs. Cela permet aussi de croiser les regards sur les situations particulières que présentent souvent les personnes frappant à la porte de l'Église.

L'harmonisation des conditions d'accueil, notamment dans les situations particulières, semble importante, même s'il faut aussi veiller à ne pas les uniformiser pour conserver la qualité de cet accueil. Afin de faciliter la tâche des accompagnateurs, on pourrait créer un annuaire des personnes à leur disposition en identifiant leur domaine de compétence, de vraies personnes ressources. Il faut profiter des outils numériques pour mieux partager ce qui est à disposition dans les paroisses et les diocèses et la province

Sujet 5 : Situations complexes

Il conviendrait tout d'abord de définir ce qu'on appelle les situations complexes, afin de ne pas en faire des tabous. Comme l'affirme l'évangile selon saint Jean : « la vérité vous rendra libres » (Jn 8, 32).

Nous pouvons dessiner un chemin en tenant compte de la loi de la gradualité. Les Écritures nous guident en ce sens, par exemple avec la parabole de la brebis perdue (Lc 15, 3-7), celle de l'ouvrier de la dernière heure (Mt 20, 1-16), la rencontre entre Jésus et la Samaritaine (Jn 4, 6-39) et des phrases comme « je ne suis pas venu appeler des justes mais des pécheurs » (Lc 5, 32).

Le droit canon est une ressource à utiliser de manière positive, au service de la clarification des situations dites complexes, par exemple avec le « privilège de la foi », les procédures de dissolution et de nullité de mariage. Cela permet de ne pas orienter le catéchumène sur une mauvaise piste : en ce sens, le droit canon mérite d'être mieux connu. A cet effet, sans doute avons-nous besoin d'équipes de discernement qui nous accompagnent, sur le temps long, pour les cas spécifiques.

Amoris laetitia aide également à discerner un chemin. Comme le disait le pape François,
« l'Église n'est pas une douane ; l'Église est un hôpital de campagne ». Sans doute convient-il de former davantage les ministres à la vérité et à la cohérence entre *Veritatis Splendor* et *Amoris Laetitia*.

Cependant, toutes ces questions ne sont pas sans débats et ouvrent déjà à des tensions. D'un côté, on souligne l'importance de la franchise dès le début afin que le catéchumène puisse se rendre compte de la réalité de sa situation, et ensuite trouver des solutions. L'on s'y interroge encore sur les conditions de baptême pour quelqu'un vivant en concubinage. Les réponses sont plutôt positives s'il y a un projet de mariage déjà défini, mais il ne s'agit pas de pousser le catéchumène vers un mariage qui n'est pas encore assez bien discerné. Concernant les personnes homosexuelles, le discernement peut s'appuyer sur leur stabilité affective. Par ailleurs, les maladies mentales et psychiques nécessitent un accompagnement spécifique.

Ces tensions ne doivent pas faire oublier que « la foi est première ; la morale est seconde », tandis que la « la vérité est dans la charité » et que « refuser le baptême, c'est fermer la porte à la grâce ». On rappelle également que les exigences ne se limitent pas à la morale familiale ou sexuelle ; que l'accueil inconditionnel ouvre à la conversion et qu'il serait cohérent que l'entrée en catéchuménat soit pour tous ; pour la Samaritaine, la miséricorde est première mais l'exigence persiste. Cela nécessite d'être encore approfondi par l'assemblée.

Pourrait-on admettre au baptême, sans l'eucharistie ? Mais que faire alors de l'unité des trois sacrements ? Et comment mener une vie eucharistique sans communion ?

Paris, le 6 novembre 2026